



## AVIS PUBLIC

### **ENTRÉE EN VIGUEUR – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) NUMÉRO 2024-132**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire tenue le 4 février 2025, le **projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2024-132** relatif à un projet permettant la construction de quatre (4) immeubles résidentiels de 19 logements chacun aménagés sur 3 étages incluant un niveau en demi sous-sol sis à l'angle de la rue J.-J.-Bertrand et du boul. Jean-Jacques-Bertrand – Lot 3 799 467.

Ce projet vise à autoriser sous certaines conditions:

- sur l'immeuble situé sur le lot 3 799 467 du cadastre du Québec, à l'angle de la rue J.-J.-Bertrand et du boul. Jean-Jacques-Bertrand, la construction de quatre (4) immeubles résidentiels de 19 logements chacun aménagés sur 3 étages incluant un niveau en demi sous-sol. Le tout totalisant 76 unités de logement locatifs en projet intégré.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce projet a été approuvé par la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi le 18 mars 2025, date à laquelle il est entré en vigueur et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 26 mars 2025.

La greffière,  
Julie Lamarche, OMA